

Polyethics Industries Inc.

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION 1 – IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT CHIMIQUE

Nom du produit : PELLICULE ET SACS EN POLYÉTHYLÈNE	Famille chimique : HOMOPOLYMÈRE ET COPOLYMÈRE D'ÉTHYLÈNE; PEUT CONTENIR DES PIGMENTS DE COULEUR
Classification du SIMDUT : NON CONTRÔLÉ EN VERTU DU SIMDUT	Fabricant : Polyethics Industries Inc. CP 51 Avenue 301 Forest Nord Orillia, Ontario, L3V 6H9

SECTION II – COMPOSANTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux :
AUCUN

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

Point de fusion 100 – 125 °C	Solubilité dans l'eau Insoluble	Odeur D'hydrocarbure légère ou inexistante	Forme Pellicule ou sac
Couleur Translucide ou pigmentée	Densité relative 0,92 – 0,96 g/cm ³		

SECTION IV – RÉACTIVITÉ DANGÉREUSE

Instabilité : Stable à des températures et conditions d'entreposage normales	Incompatibilité : Aucune raisonnablement prévisible	Décomposition : Température de décomposition : 250 – 300 °C
---	--	--

La nature exacte des produits de décomposition dépend des conditions d'exposition - température, oxygénation, oxydation à la flamme et présence d'autres matériaux. Les sous-produits de la combustion complète sont le dioxyde de carbone et l'eau.

SECTION V – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Aucun.

MOYENS D'EXTINCTION

Eau, poudre extinctrice, CO₂

TECHNIQUES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Porter un appareil respiratoire autonome en cas d'exposition à des vapeurs dégagées à la suite d'un incendie de pellicules de polyéthylène.

Température d'auto-inflammation : 350 °C. Une fumée dense se dégage en cas de combustion en déficit d'oxygène. Dans un incendie, les polymères se décomposent. La fumée peut contenir des fragments de polymère de composition variable, ainsi que d'autres composés toxiques non identifiés et irritants. Les sous-produits de la combustion dangereuse peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone.

Polyethics Industries Inc.

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION VI – IDENTIFICATION DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Dans des conditions normales d'utilisation, la pellicule de polyéthylène n'est pas considérée comme une matière dangereuse.

VOIES DE PÉNÉTRATION ET SYMPTÔMES	EFFETS AIGUS OU IMMÉDIATS
Ingestion :	Non toxique. Type d'exposition improbable.
Peau :	Non toxique à la température ambiante. Le polymère chaud cause des brûlures thermiques.
Inhalation :	La pellicule n'est pas respirable. À des températures de traitement supérieures à 325 °C, des fumées irritantes pour les yeux, le nez et la gorge peuvent se dégager. Cette exposition peut entraîner des rougeurs, des larmolements et des douleurs dans le nez et la gorge, accompagnées d'une toux.
Problèmes de santé aggravés par l'exposition :	Aucun de connu.
Problèmes de santé chroniques aggravés par l'exposition :	Aucun de connu.
Cancérogénicité :	Aucune de connue.
PREMIERS SOINS	
Inhalation :	En cas d'exposition à des fumées provenant de surchauffe ou de combustion, se rendre à l'air frais. Consulter un médecin le cas échéant.
Contact avec la peau :	Si le polymère chaud entre en contact avec la peau, refroidir rapidement à l'eau froide, ne pas essayer de détacher de la peau. Consulter un médecin.
Ingestion :	Aucune intervention particulière n'est indiquée, car le produit n'est pas susceptible d'être dangereux par ingestion. Toutefois, consulter un médecin le cas échéant.

SECTION VII – MESURES DE PROTECTION

Mesures de contrôle et procédures généralement applicables. Assurer une ventilation locale si le traitement est effectué à des températures élevées.

Polyethics Industries Inc.

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION VIII – RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉLIMINATION

Toxicité aquatique :

Aucune donnée. La toxicité devrait être faible en raison de la solubilité négligeable dans l'eau.

Remarque :

Avant de commencer à nettoyer, passer en revue les mesures de sécurité en cas d'incendie et d'explosion. Pendant le nettoyage, porter un équipement de protection individuelle approprié. Aucune procédure spéciale n'est nécessaire. Ramasser la pellicule pour éviter tout risque de chute par glissement.

Élimination des déchets :

Enfouissement ou incinération, conformément aux règlements fédéraux, locaux, de l'État et de la province.

SECTION IX – RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Désignation officielle du département des transports (DOT) :

POLYMÈRE

Catégorie de danger :

NON RÉGLEMENTÉ

Désignation officielle aux fins du TDM :

NON RÉGLEMENTÉ

SECTION X - CONDITIONS D'ENTREPOSAGE

Conserver dans un endroit frais et sec, ne pas exposer à la chaleur, à des étincelles ou à des flammes.

LES DONNÉES DE CETTE FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ NE CONCERNENT QUE LE PRODUIT MENTIONNÉ AUX PRÉSENTES ET NON SON UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS D'AUTRES PROCÉDÉS.

Date de révision :

Avril 2015

Responsable de la FTSS :

Steve Beers
Directeur de la production